

La Semaine de la presse et des médias dans l'École à 360°

Mode d'emploi

La Semaine de la presse et des médias dans l'École® organisée par le CLEMI permet aux élèves de mieux connaître et d'apprendre à décrypter l'univers des médias, de la presse et du numérique, d'en comprendre les enjeux culturels et démocratiques, de se forger une citoyenneté libre et éclairée.

Semaine
P
Médias
É
cole

Engagez-vous en offrant aux établissements scolaires des



Exemplaires papiers de journaux et magazines...



Accès gratuits aux espaces abonnés, aux contenus thématiques en ligne...



Ateliers, rencontres, masterclasses, visites des rédactions...

#SPME2023

Du 27 mars au 1^{er} avril 2023

Des actions d'éducation aux médias et à l'information pouvant être menées autour de l'événement de mars à avril 2023.

Thème → « L'info sur tous les fronts »

Campagne d'inscription des partenaires
du 7 novembre au 16 décembre sur www.cleml.fr

#SPME2023  @LaSpme - @LeCLEMI  /cleml.fr


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

CLEMI
Le centre pour l'éducation
aux médias et à l'information



Exemplaires imprimés, journaux et magazines

QUI ?

Les éditeurs de la presse écrite.

OÙ ?

Inscrivez-vous sur la plateforme dédiée

> <https://www.clemi.fr/semaine-presse-medias/inscription-des-medias.html>

POURQUOI ?

Permettez aux enseignants d'organiser un large panel d'activités dans leurs classes : mise en place de kiosques à journaux dans les CDI, analyse, décryptage, réalisation de Unes...

COMMENT ?

> **Renseignez sur la fiche d'inscription** la quantité de votre/vos titre(s) qui sera mise à disposition des écoles et établissements scolaires inscrits.*

> **Ciblez la diffusion par département ou à l'échelle nationale** en fonction de votre couverture géographique.

> **Ciblez le type d'établissement par niveau en fonction de votre titre** (école, collège, lycée général, lycée professionnel, lycée agricole, post-bac) en les indiquant par mél à semaine.presse@clemi.fr.

**Il n'est possible, via la plateforme d'inscription, de proposer qu'un exemplaire de votre/vos titre(s) par établissement scolaire. Si vous souhaitez en proposer davantage contactez semaine.presse@clemi.fr.*

> **Choisissez le mode de diffusion** des exemplaires dans les établissements scolaires :

▣ **Acheminez vos exemplaires** par l'option « colis-presse » **sous condition d'avoir une diffusion nationale** et d'offrir un minimum de 500 exemplaires par titre. **Les exemplaires sont à livrer à Chilly-Mazarin** avec frais de participation. Consultez sur le site du CLEMI les modalités liées aux frais payés par les partenaires médias de la presse écrite qui correspondent à la participation au coût de confectionnement des colis-presse. La Poste prend à sa charge les frais d'acheminement.

▣ **Acheminez vos exemplaires par vos propres moyens logistiques.** Le CLEMI vous adressera par mél, début mars, les adresses postales des écoles et des établissements scolaires ayant réservé votre/vos titre(s).

QUAND ?





Accès gratuit aux espaces abonnés et aux contenus thématiques en ligne

QUI ?

Les **médias, agences de presse, institutions, associations.**

OÙ ?

Inscrivez-vous sur la plateforme dédiée

> <https://www.clemi.fr/semaine-presse-medias/inscription-des-medias.html>.

POURQUOI ?

Faites découvrir vos contenus éditoriaux numériques à la communauté éducative dans son ensemble.

COMMENT ?

> **Renseignez sur la fiche d'inscription** les deux items correspondants à votre offre :

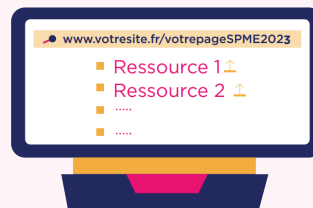
■ Accès gratuit à vos contenus numériques

Modalités : précisez URL, période de validité, identifiants et/ou mot de passe OU tout autre processus d'accès.

■ Ressources éducatives thématiques en ligne.

Modalités : précisez URL des contenus écrits, vidéos, podcasts, infographies... en lien avec le thème de la Semaine de la presse ou les fondamentaux de l'éducation aux médias et à l'information.

Pour un usage pédagogique optimal par les enseignants, nous vous recommandons **de mettre en avant toutes vos ressources en ligne utiles sur une page dédiée de votre site internet.**



Ces ressources seront valorisées auprès des enseignants via **des campagnes d'e-mailings et sur le site du CLEMI via une rubrique dédiée.**



Vous pouvez compléter au fur et à mesure sur votre fiche d'inscription vos propositions concernant l'offre numérique **jusqu'au 1^{er} février.**

QUAND ?

Inscription / création de votre fiche



Finalisation de vos propositions





Ateliers, rencontres, masterclasses, visites des rédactions (en présentiel ou en ligne)

QUI ?

Les médias, agences de presse, institutions, associations, professionnels de l'information.

OÙ ?

Inscrivez-vous sur la plateforme dédiée

> <https://www.clemi.fr/semaine-presse-medias/inscription-des-medias.html>.

POURQUOI ?

Faites découvrir aux élèves, enseignants et plus largement au grand public les coulisses de l'information et proposez-leur d'échanger avec des professionnels.

COMMENT ?

> Renseignez sur la fiche d'inscription :

- ❑ Le format (en présentiel, visioconférence, hybride)
- ❑ Le thème envisagé
- ❑ Les personnes et/ou les services impliqués
- ❑ Le nombre et le niveau des classes ciblées
- ❑ La/les date(s) envisagée(s)

L'équipe de la Semaine de la presse vous contactera afin de **vous mettre en relation avec des écoles et/ou établissements scolaires** selon les propositions formulées de votre part.



Vous pouvez compléter au fur et à mesure sur votre fiche d'inscription vos propositions jusqu'au 1^{er} février.

Merci de consulter le guide pratique d'organisation des rencontres avec des professionnels des médias et de l'information en milieu scolaire, notamment le chapitre dédié aux dispositifs en ligne disponible sur le site du CLEMI.

<https://www.clemi.fr/semaine-presse-medias/inscription-des-medias.html>.

QUAND ?

Inscription / création de votre fiche



Finalisation de vos propositions

